



Technologies et composants pour le génie climatique

RAPPORT RSE
Juillet 2024

Afin que toutes les parties prenantes de l'entreprise soient informées de notre démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises, nous avons publié notre premier rapport RSE (Janvier 2024), sur notre site internet www.cbm.fr.

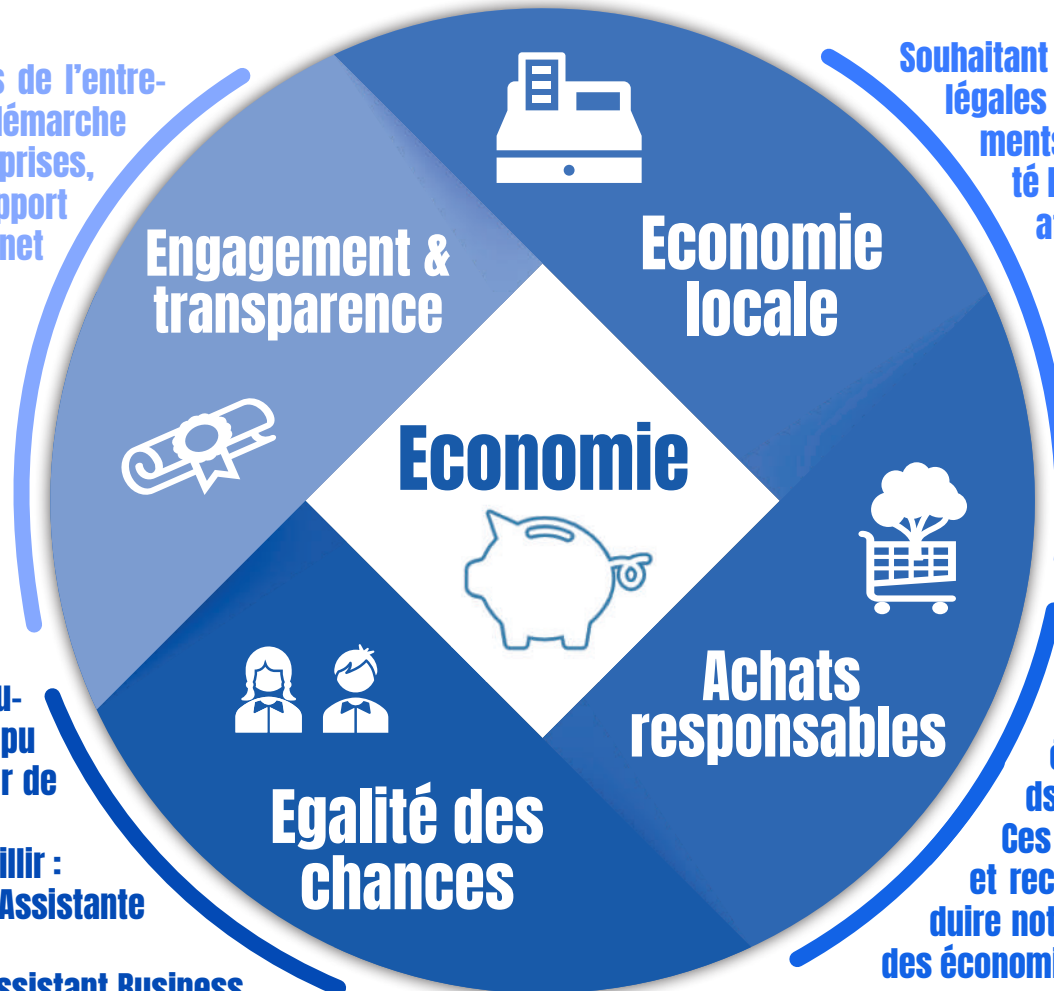


L'annonce du lancement de notre démarche a déjà généré des retours positifs de nos partenaires.

En avril, CBM a recruté des jeunes étudiants en recherche de stage qui ont pu intégrer l'entreprise pour travailler sur de nouveaux projets.

Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- Nolwenn BOURGADE pour un stage d'Assistante Marketing Digital,
- Et Lyam KERHOMEN pour un stage d'Assistant Business Developer



Souhaitant nous mettre en règle vis-à-vis de nos obligations légales en matière d'ecoparticipation sur nos Equipements Electriques et Electroniques, nous avons contacté l'organisme **ecosystem**

afin de connaître les démarches à effectuer :

Dans un premier temps, CBM doit obtenir son numéro d'identifiant unique (IDU) afin d'être répertoriée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Cette agence veille au respect des obligations incombant aux sociétés qui fabriquent, assemblent, importent et distribuent des équipements sur le territoire français.

Cette année nous avons opté pour un emballage plus écologique et moins cher pour envoyer nos catalogues 2024, en choisissant des étuis en carton brun labellisés FSC (Forest Stewardship Council).

Ces étuis sont fabriqués à partir de cartons recyclés et recyclables. Cette alternative nous a permis de réduire notre empreinte environnementale tout en réalisant des économies par rapport à l'an dernier.

Afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, un Livret d'accueil du Salarié fournissant des informations utiles sur l'entreprise telles que son histoire, ses avantages sociaux, ses horaires et autres règles de fonctionnement a été réalisé.

Pour améliorer la prévention et la sécurité au travail, deux collaborateurs effectueront bientôt une formation Sauveteur Secouriste du Travail qui leur permettra de repérer les risques, d'alerter et d'intervenir en cas d'accident.

Soucieux de l'efficacité du service rendu à ses partenaires et afin d'améliorer sa compétitivité, 11 collaborateurs CBM en contact direct avec les clients et prospects, ont suivi une formation qui leur a permis de perfectionner leur discours commercial au téléphone.



Afin d'optimiser les conditions de travail de nos magasiniers, nous les avons équipés de tenues de travail complètes : pantalons, teeshirts, vestes... en plus des chaussures de sécurité et des gants qui leur avaient été fournis à l'embauche.

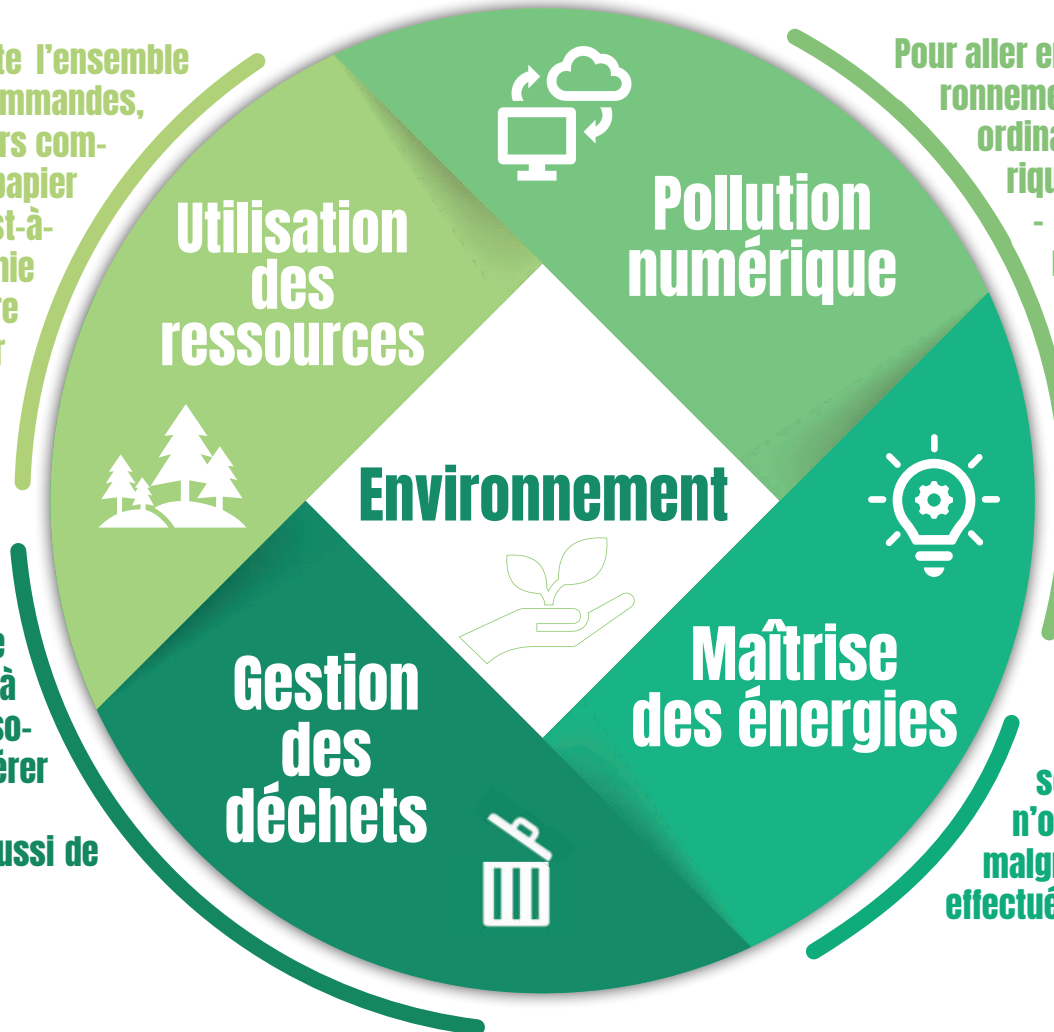
Ces tenues leur permettent d'affronter plus sereinement les variations de température dans l'entrepôt, d'être mieux protégés en cas d'accidents et plus à l'aise dans leurs mouvements au quotidien.

Depuis plusieurs années, une coutume s'est spontanément installée dans l'entreprise : celui ou celle qui fête son anniversaire apporte des viennoiseries ou autres gourmandises pour l'ensemble des salariés. Celles-ci sont consommées pendant la pause de 10h dans une ambiance très conviviale.

Des moments de partage qui renforcent les relations entre les collaborateurs.

Depuis le mois de mars, CBM édite l'ensemble de ses impressions (bons de commandes, factures, bons de livraison, courriers commerciaux...) exclusivement sur du papier blanc possédant le label ECF, c'est-à-dire dont la pâte à papier est blanchie par un procédé garanti sans chlore et donc sans substance nocive pour l'environnement.
Une belle initiative pour la planète!

Au mois de juin, afin de réduire notre consommation de gobelets jetables et donc le volume de nos déchets, l'entreprise a offert à chaque collaborateur une gourde isotherme lui permettant de se désaltérer tout au long de la journée.
Cette mesure écologique permet aussi de faire quelques économies.
Un bon point supplémentaire!

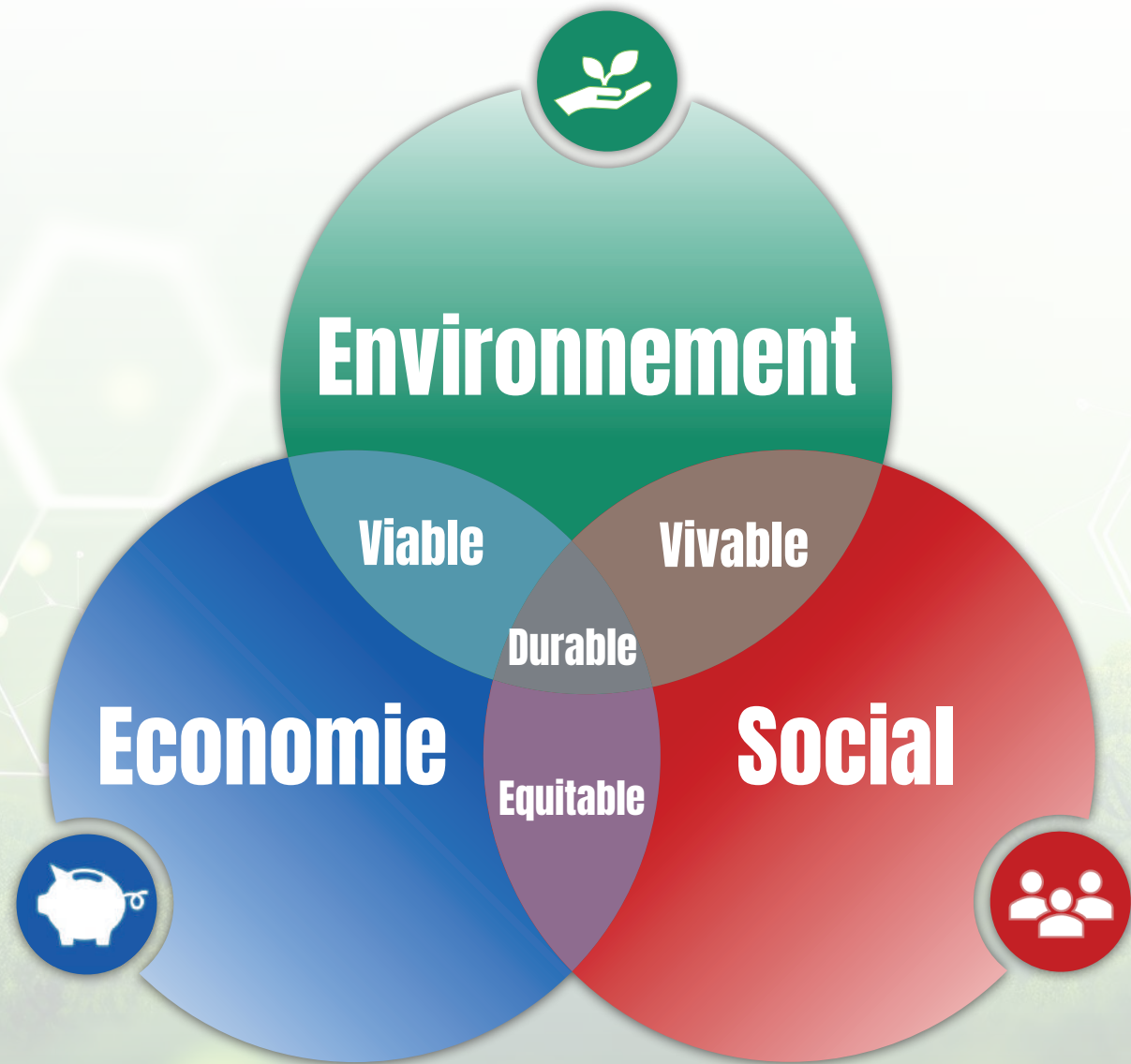


Pour aller encore plus loin en matière de protection de l'environnement, CBM a demandé aux personnes travaillant sur ordinateur de réduire au maximum leur pollution numérique en adoptant des petits gestes simples :

- réduire le nombre de destinataires en copie des mails pour ne pas surcharger inutilement leurs boîtes,
- toujours fermer les onglets non utilisés,
- éteindre les écrans d'ordinateurs chaque midi et chaque soir,
- vider régulièrement les boîtes mail en supprimant les publicités,
- se désabonner régulièrement de toutes les publicités.

Grâce aux efforts fournis par l'ensemble du personnel, les consommations d'électricité et d'eau n'ont pas augmenté de manière trop significative malgré l'agrandissement de nos locaux et les travaux effectués.

Bravo à tous



CBM, une entreprise engagée et responsable